Région Bretagne

BRETAGNE info partenaires

KELEIER BREIZH d'he c'hevelerien
BERTÈGN ghiment souètiér

La lettre aux élu·e·s et partenaires de la Région Bretagne

Mai 2020 – n° 76



DOSSIER

DES MESURES EXCEPTIONNELLES POUR PROTÉGER LES EMPLOIS ET SOUTENIR LES INITIATIVES LOCALES

Durant toute la période de crise sanitaire, la Région Bretagne s'est organisée pour préserver son personnel tout en garantissant un service attendu par nos concitoyen·ne·s, les acteurs de la vie économique, associative et les élu·e·s locaux. En lien avec l'État et les collectivités bretonnes, elle a ainsi adopté depuis fin mars un plan massif de 141,6 millions d'euros pour permettre des mesures exceptionnelles en faveur des entreprises, des associations et pour préserver les établissements de formation professionnelles et leurs bénéficiaires. Son objectif prioritaire : protéger un maximum d'emplois en Bretagne. La Région a maintenu autant que faire ce peut et que le permettait la situation sanitaire une continuité de service sur le réseau de transport régional BreizhGo. Ce maintien du service public passe également par la forte mobilisation des agent·e·s régionaux·ales en télétravail qui assurent leurs missions au quotidien et des agent.e.s des lycées qui continuent à gérer l'entretien et la maintenance des établissements publics.

DOSSIER

DES MESURES EXCEPTIONNELLES POUR PROTÉGER LES EMPLOIS ET SOUTENIR LES INITIATIVES LOCALES

Soutenir massivement l'activité des entreprises

Les conséquences de la crise sanitaire liée à la Covid-19 sont nombreuses : annulations d'événements, perte brutale de chiffre d'affaires dans beaucoup de secteurs, difficultés d'approvisionnement pour beaucoup d'entreprises… C'est pourquoi la Région a mobilisé fin mars une première enveloppe de 103,8 millions d'euros pour prendre un ensemble de mesures économiques afin d'aider les entreprises et les associations à traverser la crise et préparer le rebond.

- Soutien à hauteur de 21 millions d'euros les TPE, micro-entreprises, artisans et commerçants au travers du Fonds national de solidarité d'un milliard d'euros mis en place par le gouvernement.
- Création d'un « prêt rebond » à taux zéro, compris entre 10 000 et 200 000 euros (sur une enveloppe de 5 millions d'euros), en direction des PME bretonnes de plus d'un an qui font face à des difficultés conjoncturelles.
- Mobilisation du Fonds régional de garantie (Région et Bpifrance) pour permettre un accès élargi au crédit des entreprises en besoin de trésorerie pour un montant évalué à 100 millions d'euros.
- Versement anticipé des avances remboursables déjà votées, et jusqu'à 90 % de leur montant, à leurs bénéficiaires (associations de l'économie sociale et solidaire, organismes d'enseignement supérieur et de la recherche et agriculteurs inclus), équivalant à environ 50 millions d'euros injectés dans l'économie.
- Suspension des remboursements d'avances remboursables accordées aux entreprises et associations du 15 mars à la fin septembre. Cette mesure équivaut à une facilitation de trésorerie évaluée à 6,8 millions d'euros.
- Soutien au secteur de la pêche via une aide de 150 000 euros versée à l'Association des Acheteurs des Produits de la Pêche (ABAPP) pour permettre de cautionner ou garantir 10 millions d'euros à ses adhérents.

Le fonds COVID Résistance

En Bretagne, les collectivités territoriales sont unies pour agir ensemble, au service des petites entreprises et associations. Pour soutenir l'emploi et la vitalité économique des territoires, la Région, les Départements, les Intercommunalités en Bretagne et l'association des îles du Ponant ont lancé, avec la Banque des Territoires, le fonds COVID Résistance. Doté de 27,5 millions d'euros, il s'adresse aux petites entreprises – notamment du commerce, de l'artisanat, de l'hôtellerie-restauration – mais aussi aux indépendants et aux associations impactées par la crise afin d'apporter la trésorerie indispensable à la poursuite de leur activité, en complément des dispositifs opérés par l'État. La dotation de 27,5 millions d'euros est calculée sur la base d'une participation de chaque opérateur de 2 euros par habitant sur son périmètre géographique d'intervention.

Pour plus d'infos :
bretagne.bzh/covid19



Rapprocher producteurs et consommateurs

La Région a souhaité accompagner les producteurs et les consommateurs dans leur quotidien. C'est pourquoi elle a créé ***produits-locaux.bzh***, une plate-forme d'échanges à destination des producteurs et des consommateurs bretons. L'objectif : répondre aux attentes de tous les acteurs du bien manger, agriculteurs, professionnels de la mer et artisans de bouche dont l'activité a été mise à mal par le confinement, tout en proposant aux Breton·ne·s des solutions de proximité pour trouver des produits locaux et de saison.



> “Il fallait réagir vite, massivement et avec cohérence. Notre responsabilité était d’agir dans ce contexte sanitaire inédit pour soutenir celles et ceux qui faisaient tourner notre agriculture et l’agroalimentaire. Nous n’oublions pas non plus ceux qui font tourner nos usines, ateliers et centres commerciaux au quotidien, grâce à qui nous pouvons imaginer redémarrer aujourd’hui et que nous devons remercier.”
>
> **Loïg Chesnais-Girard,**
> *Président du Conseil régional de Bretagne*

© L'Oeil de Paco

Aider les associations à traverser la crise

L’impact de la crise sanitaire affecte de nombreuses structures associatives, culturelles et sportives dont l’activité est essentielle pour la vitalité des territoires.

Pour les protéger, la Région s’engage :

- Création d’un Fonds exceptionnel pour la vie associative de 5 millions d’euros pour soutenir les structures.
- Maintien du soutien financier de la Région envers les associations impactées financièrement par des annulations de manifestations ou de projets (25 millions d’euros estimés).
- Prorogation des conventions qui financent une action reportée du fait de l’épidémie.

Rassurer les acteurs et les stagiaires de la formation professionnelle

Consciente des répercussions causées par l’arrêt brutal des enseignements professionnels, laRégion a souhaité rassurer les différents bénéficiaires. C’est pourquoi le versement des aides se poursuit.

- Maintien du paiement des organismes de formation.
- Maintien du versement de l’aide financière aux stagiaires en formation continue et prise en charge de leur couverture sociale.
- Maintien du versement des bourses aux étudiant.e.s en formation sanitaire ou sociale.
- Poursuite de l’instruction des demandes d’aides à la formation individuelle à distance.

Assurer la continuité des transports régionaux

Adaptation des horaires, évolution des tarifs, changement des conditions de circulation… dans le cadre de l’épidémie de Covid-19, les transports publics bretons ont été largement réorganisés.

La Région s’est ainsi engagée à maintenir une continuité de service pendant la période de pandémie et s’assure de la poursuite de l’activité depuis que le déconfinement s’est amorcé. L’objectif est de garantir un trafic TER, interurbain et scolaire en adéquation avec le niveau de trafic requis.

- S’agissant des circuits scolaires, l’objectif est de pouvoir retrouver l’offre initiale pour les primaires et pour les collégiens. Certains services transportant des élèves du primaire sont délégués aux communes ou intercommunalités qui vont organiser les circuits à leur niveau, en cohérence avec les capacités locales à rouvrir ou non les écoles.
- Pour les lignes interurbaines, les services qui transportent des collégiens reprennent aux horaires habituels. Au-delà de ces circulations, l’offre de transport interurbaine ne sera assurée qu’à 70 % dans un premier temps, mais évoluera progressivement les semaines suivantes

Maintenir le service public régional

Afin de maintenir le service public minimum, la Région a adapté son organisation interne et près de 1 100 agents de la Région (en télétravail pour la majeure partie ou en effectifs réduits sur le terrain dans certains domaines) sont resté·e·s au service des Bretonnes et des Bretons pour assurer leurs missions de service public comme :

- La gestion des commandes publiques et le paiement des factures de fournisseurs…;
- Le versement des subventions aux entreprises et associations, organismes de formation…;
- Le versement des aides aux personnes en formation, des bourses aux étudiants en formation sanitaire et sociale…;
- L’entretien et la maintenance technique des lycées publics mobilisent des agents d’accueil et d’entretien des lycées. Ils participent aussi à l’accueil des services de garde des enfants de personnels aide-soignants scolarisés dans des collèges de cités scolaires en solidarité;
- L’entretien des canaux navigables : un dispositif d’astreinte permet de continuer à assurer l’exploitation et l’entretien des canaux, de la supervision des ouvrages au paiement des fournisseurs.

Covid-19 CE QUE NOUS FAISONS POUR...

Les entreprises

141,6 M€ de mesures nouvelles
pour les entreprises et associations
en plus des aides déjà en place

21 M€ pour le fonds national de solidarité
mis en place par l'État

Versement anticipé des aides régionales,
suspension du remboursement des avances remboursables, maintien du soutien aux manifestations, projets et activités...

Plate-forme de mise en relation des producteurs et des consommateurs bretons :
www.produits-locaux.bzh

27 M€ pour le fonds Covid-Résistance
ouvert aux petites entreprises
en partenariat avec les 4 Départements, les intercommunalités en Bretagne et la Banque des Territoires

Plate-forme de mise en relation des besoins et offres des entreprises en équipements de santé
en partenariat avec Bretagne Développement Innovation (BDI), l'agence régionale de santé et Biotech Santé Bretagne

Les associations

Création d'un fonds exceptionnel doté de 5 M€
à destination du monde associatif, sportif, culturel et touristique
en partenariat avec les autres collectivités bretonnes

Maintien des financements aux actions reportées

Versement anticipé des subventions accordées

27 M€ pour le fonds Covid-Résistance
ouvert aux associations
en partenariat avec les 4 Départements, les intercommunalités en Bretagne et la Banque des Territoires

Le transport

Transports régionaux gratuits
pour le personnel soignant

Paiement des sociétés de transport
du réseau BreizhGo

Pas de prélèvement en avril
pour les titulaires d'un abonnement annuel au TER

Maintien du transport scolaire
pour les enfants du personnel en première ligne

La santé

2 millions de masques chirurgicaux et FFP2
achetés pour les personnels soignant
avec les 4 Départements de Bretagne
et soutien aux entreprises productrices

Soutien à la relance de l'usine de masques de « Plaintel »
avec le Département des Côtes-d'Armor et Saint Brieuc Armor Agglomération

700 000 flacons de gel hydroalcoolique achetés
et soutien aux entreprises productrices

100 000 tests sérologiques
achetés à l'entreprise NG Biotech

Coordination de la production de masques en tissu
par des couturières professionnelles et bénévoles

Soutien aux makers et aux structures produisant des protections (exemple : visières)

Maintenir le service public

1100 agent·e·s en télétravail
pour assurer le maintien du service public

Accélération des paiements jusqu'à 12,9 M€ par jour
au bénéfice du territoire (7,6 M€ en temps normal)

Mobilisation des agent·e·s des lycées
pour l'entretien, la maintenance et l'accueil d'enfants du personnel soignant

La formation

Versement de l'aide financière et prise en charge de la couverture sociale
des stagiaires de la formation professionnelle

Maintien des bourses d'études sanitaires et sociales

Paiement des organismes de formation

Aide aux étudiants en situation de précarité
avec le soutien au fonds du CROUS Bretagne


© L'Oeil de Paco

INTERVIEW

Loïg Chesnais-Girard,
Président de la Région Bretagne

Comment la Région est-elle intervenue depuis le début de la crise ?

Loïg Chesnais-Girard : dans un moment comme celui que nous vivons depuis plusieurs semaines dans lequel l'essentiel est en jeu, notre santé et celle de nos proches, la Région devait se mobiliser pour protéger la santé des Bretonnes et des Bretons. Cela s'est concrétisé par l'acquisition de 2 millions de masques chirurgicaux et FFP2 pour les personnels soignants achetés avec les 4 Départements bretons, de 700 000 flacons de gels hydroalcooliques achetés à McBride de Rosporden et de 100 000 tests sérologiques achetés à l'entreprise NG Biotech qui se trouve à Guipry-Messac. Pour protéger les Bretonnes et les Bretons, nous devions également agir pour nos entreprises et nos associations. Cette mobilisation s'est illustrée par le plan d'urgence de 141,6 millions d'euros mis en œuvre depuis fin mars. Nous avons aussi créé très rapidement la plateforme produits-locaux.bzh, dont l'objectif est de rapprocher les agriculteur·trice·s, les artisans et les commerçants des consommateurs. À ce jour, près de 1 500 producteurs, opérateurs et artisans et quelques 51 000 consommateur·trice·s s'y sont inscrit·e·s et participent ainsi à l'accélération de changements dans nos modes de consommation.

Comment s'organise la coordination avec les élus locaux ?

Loïg Chesnais-Girard : cette période met en évidence l'efficacité du travail que nous menons conjointement avec les Départements, les Établissements Publics de Coopération Intercommunale et les maires depuis le début de cette crise sanitaire. Cette action coordonnée a déjà donné des résultats très concrets, comme l'achat de masques, de gels hydroalcooliques, et bien sûr la mise en œuvre du fonds Covid-Résistance. Grâce à nos échanges réguliers, nous avons pu accélérer les initiatives locales pour les déployer à l'échelon régional. Je suis convaincu du rôle majeur que nos collectivités jouent dans une société en crise et c'est pour cette raison que je prône un déconfinement mené au plus près du terrain avec les élu·e·s locaux.ales. La relation que nous entretenons toute l'année avec les EPCI nous permet aujourd'hui d'être encore plus réactifs pour accompagner l'économie bretonne et répondre aux attentes de nos concitoyen·ne·s.

Quelle vision portez-vous sur l'avenir alors que le déconfinement s'amorce ?

Loïg Chesnais-Girard : nous devons penser à l'avenir parce qu'il y aura un lendemain à cette crise. Et nous ne pourrons pas faire comme si rien ne s'était passé. La Région travaille depuis plusieurs semaines déjà avec ses partenaires pour anticiper les fractures sociales et territoriales et préparer des réponses collectives à l'après-crise. Nous aurons à travailler sur des orientations autour de la sobriété, la solidarité dans différents domaines comme l'économie ou l'environnement. Le travail que nous avons engagé il y a un an déjà dans le cadre de la BreizhCOP montre encore plus aujourd'hui sa pertinence et sa résonance avec les attentes de nos concitoyen·ne·s.

PARUTION BIMESTRIELLE
Retrouvez toutes les infos sur le site Internet www.bretagne.bzh
Abonnez-vous à la newsletter !

Directeur de la publication : Jean-Daniel Heckmann
Réalisation : Direction de la communication
Textes : Elsa Gueguen / Conception graphique : Aude Cherdo
N° ISSN : 1965-2054

Région Bretagne
283 avenue du Général Patton
CS 21 101 – 35 711 Rennes CEDEX 7
Tél. : 02 99 27 10 10 – Fax : 02 99 27 11 11
twitter.com/regionbretagne facebook.com/regionbretagne.bzh

Expression des groupes politiques du Conseil régional

Alliance progressiste des Socialistes et Démocrates de Bretagne

Crise sanitaire : la réponse bretonne

Dans la tempête sanitaire que nous traversons, la Région fait face en jouant au quotidien un rôle vital d'amortisseur social et économique. Elle s'attèle aussi à la préparation des jours meilleurs, en créant les conditions d'une relance rapide de l'activité – qui seule peut permettre de limiter les dégâts que chacun redoute –, tout en continuant d'impulser la transformation de nos modèles économiques, sociaux et environnementaux.

Cette réponse bretonne a été puissante et cohérente. Elle s'est traduite en mars par l'adoption d'un vaste plan de près de 104 M€, destiné à préserver au maximum la vie économique et associative de la Bretagne, ainsi que son système de formation. Ce plan a été renforcé le 27 avril par un train de mesures complémentaires pour un montant de 38 M€. La collectivité se donne ainsi les moyens, par une action déterminée dans ses champs de compétences, de réduire l'impact généré par la pandémie de Covid-19 sur les secteurs clés de l'activité régionale.

Le soutien aux acteurs économiques fragilisés par la crise constitue bien évidemment, dans le contexte présent, une mission absolument prioritaire. Afin de répondre à leurs besoins, nous sommes notamment à l'initiative du Fonds « Covid-Résistance » qui, doté d'une enveloppe de près de 27,2 M€, vient en complément du Fonds national de solidarité. Sa vocation est d'accompagner les TPE, entreprises de l'économie sociale et solidaire et associations exerçant une activité économique par l'attribution d'avances remboursables dont le montant peut atteindre jusqu'à 30 000 euros. Dans la même optique, le « Prêt Rebond » se traduit par l'affectation d'un prêt à taux zéro de 10 000 à 200 000 € à des PME de plus d'un an rencontrant des problèmes de trésorerie.

Le mouvement associatif breton, si dense et si dynamique, est particulièrement touché par la crise sanitaire. La Région a décidé de maintenir son soutien financier aux associations impactées par des annulations de manifestations ou de projets, pour un coût global de 25 M€. D'autre part, un Fonds exceptionnel de 5 M€ a été institué en faveur du monde associatif, sportif, culturel et touristique.

La protection des personnes constitue, dans la période actuelle, un autre impératif majeur. En collaboration avec les départements, la Région a ainsi commandé 2 millions de masques chirurgicaux et FFP2, destinés aux personnels de santé, du médico-social et du social, pour un montant total de 2,4 M€. 700 000 flacons de gel hydroalcoolique ont d'autre part été achetées à une société de Rosporden pour être redistribués aux intercommunalités bretonnes afin de couvrir les besoins locaux sur leur territoire.

Grâce sans doute à un confinement très bien respecté, et assez précocement mis en œuvre pour être efficace, la Bretagne, à ce stade, apparaît moins touchée que d'autres par cette pandémie. Le 11 mai, la reprise progressive de la circulation sur le réseau BreizhGo a pu se dérouler dans de bonnes conditions. La sortie de crise se profile. Il dépend de chacun d'entre nous qu'elle s'effectue sans accroc.

www.socialistes-democrates-bretagne.bzh

Groupe des élu-e-s communistes et progressistes

Pour contacter les élu-e-s du groupe Communiste et Progressiste, écrivez-leur directement par mail aux adresses suivantes : eric.berroche@bretagne.bzh, gaby.cadiou@bretagne.bzh, gerard.lahellec@bretagne.bzh, gaelle.vigouroux@bretagne.bzh, contact@groupecommunisteetprogressiste.fr.

Vous pouvez également appeler au 02.23.21.36.90.

www.groupe-communiste-bretagne.org
groupe@pcf-crb.org
Contact : 02 23 21 36 90

Groupe radical social et européen

Pour anticiper les répercussions économiques et sociales directes et indirectes du Covid-19, la Région Bretagne a adopté une série de mesures de soutien et d'accompagnements dédiées aux bretons mis en difficultés par les ralentissements ou l'arrêt d'activité lié à la pandémie. Quelques exemples significatifs : instauration d'un moratoire de 6 mois sur les remboursements de subventions versées à l'économie sociale et solidaire, soutien aux TPE et micro-entreprises, maintien du versement de l'aide financière aux stagiaires en formation continue et prise en charge de leur couverture sociale. Face à l'urgence de la situation, notre collectivité aura mobilisé près de 142 M€ de crédits supplémentaires pour venir en aide aux acteurs économiques, culturels et associatifs bretons, avec les intercommunalités. Les Radicaux saluent la rapidité et l'efficacité de notre collectivité. Alors que les conséquences sociales de cette crise s'annoncent très lourdes, la pertinence de la Région comme acteur de proximité pour accompagner les Bretonnes et les Bretons doit être soulignée.

www.groupe-prg-bretagne.org

Groupe des Régionalistes

Les transitions économiques, énergétiques, agricoles et écologiques constituent notre nouvelle frontière. Elles seront d'autant plus nécessaires que les secousses post-covid vont impacter durablement nos dynamiques. Les objectifs ne seront atteints qu'avec le renforcement de l'autonomie des collectivités locales au premier rang desquelles les régions, qui ont montré leur capacité à s'organiser pour pallier certaines déficiences de l'État au plus fort de la crise, dans la fourniture des masques et protections diverses ou encore à mettre en place des fonds d'accompagnement des tissus économiques locaux tel qu'en Bretagne Elles ont été plus réactives et ont su fédérer. Cela légitime nos propositions de plus forte régionalisation de l'action publique. La Bretagne y est prête.

paul.molac@bretagne.bzh
Contact : 02 23 21 36 40

Groupe Droite, centre et régionalistes

La crise du Covid-19 que nous vivons démontre une nouvelle fois le rôle indispensable des collectivités. Face à un État incapable d'élaborer une stratégie claire, qui s'empêtre dans ses propres consignes, elles ont su à la fois se mobiliser pour essayer de pallier concrètement les défaillances d'équipements (gels, masques,...), et aussi pour assurer un service public afin de ne délaisser aucun citoyen. Pour cela, des efforts financiers ont été nécessaires. Notre groupe a d'ailleurs voté début avril la Décision Modificative de 29,2 millions d'euros qui permet à la Région de soutenir notamment l'économie et le monde associatif. Un tel soutien doit cependant s'inscrire dans une logique de confiance et de transparence. Lors de ce vote nous avions demandé à auditionner le Directeur de l'ARS et nous regrettons profondément que cela nous ait été refusé directement par la voix du porte-parole d'En Marche de notre assemblée. De la même façon, nous regrettons lors de ce même vote qu'aucun amendement en prise directe avec la réalité que vivent les Bretonnes et les Bretons n'ait été accepté. On nous a répondu hors-sujet sur le remboursement des abonnements TER et des transports scolaires, sur l'accompagnement des pêcheurs, sur le tourisme,... Visiblement nous n'avons pas la même notion du consensus pourtant si souvent proclamé en Bretagne. Enfin, le 22 avril dernier nous demandions au Président une session extraordinaire dédiée spécifiquement au déconfinement de la Bretagne. La fin de non-recevoir que nous avons reçue nous inspire de grandes inquiétudes sur le degré d'impréparation.

www.droiteetcentredebretagne.fr
www.facebook.com/droitecentrebretagne
Contact : 02 23 21 36 80

Groupe Rassemblement national

Covid-19 : les maires en première ligne !

Depuis janvier, les discours contradictoires du gouvernement laissent planer un sentiment d'amateurisme et d'impréparation totale. Alors que nous alertions sur la nécessité des contrôles aux frontières, sur les stocks de masques et de tests, le gouvernement navigue à vue et ce sont les maires, en première ligne face à leurs administrés, qui en paient le prix fort ! La réouverture des écoles dès le 11 mai, contre l'avis du Conseil scientifique, est incompréhensible ! Le flou règne quant à l'organisation de cette rentrée. En respectant les règles sanitaires, nos hôtels, cafés et restaurants doivent en revanche ouvrir au plus vite ! Sur le terrain, les maires doivent composer avec la cacophonie du gouvernement... pour que leur responsabilité ne puisse être engagée, Marine Le Pen et les députés du Rassemblement national viennent de déposer une proposition de loi visant à les protéger en cas de problèmes graves liés aux conséquences des manquements du gouvernement.

groupernbretagne@gmail.com
www.facebook.com/RNBretagne